

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



## Déclaration de Maladie

N° W19-438542

ND° = 20493

Maladie       Dentaire       Optique       Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5578      Société : RAT  
 Actif       Pensionné(e)       Autre :  
 Nom & Prénom : BOUZARIF ZAHRA  
 Date de naissance : 25/03/1982  
 Adresse : 11, Rue ALAOUFI, AP 7, BEAUBEL -  
 Tél. : 063785197      Total des frais engagés : 511.4 Dhs

Cadre réservé au Médecin

**DR ALAOUFI YOUSSEF**  
 O. R. L.  
 34, Bd. Zerkouni - CASA  
 Tél. 27.26.92 - 27.28.00

Cachet du médecin :  
 Date de consultation : 30 JAN 2020  
 Nom et prénom du malade : BOUZARIF ZAHRA      Age :  
 Lien de parenté :  Lui-même       Conjoint       Enfant  
 Nature de la maladie : Affection longue durée  
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :  
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca      Le : 30 JAN 2020

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

### Adresses Mails utiles

Réclamation : [contact@mupras.com](mailto:contact@mupras.com)  
 Prise en charge : [pec@mupras.com](mailto:pec@mupras.com)  
 Adhésion et changement de statut : [adhesion@mupras.com](mailto:adhesion@mupras.com)

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - [www.mupras.com](http://www.mupras.com)



Docteur ALAOUI F. Youssef

SPECIALISTE

Nez - Gorge - Oreilles

CHIRURGIE CERVICO-FACIALE

EXPERT ASSERMENTE PRES

DES TRIBUNAUX

34, Bd Zerktouni (Angle Rue Agadir)  
CASABLANCA

Téléphone 05 22 27 26 92  
05 22 27 28 00  
Sur Rendez-vous

78,20  
PPV 78DH20  
PER 10/21  
LOT 12297-1

CL 470 196.9  
6 000580

MOLAYA FORT  
Spray Nasal 50ml  
PPC : 83,50 DH  
MEDIPRO PHARMA

79,70  
PPV:20DH00  
PER:09/22  
LOT:I1994

PPV 79DH70  
PER 07/22  
LOT 11842

30 JAN. 2020

Casablanca, le 30 JAN. 2020

79,70  
Arix 500

20,00  
Doligrif 18

78,20  
Lorex 5

83,50  
Rhinostay 1

261,402

Avec Bouzarif Zahra

31

2 f h v

6 m

30;

3 B

Dr ALAOUI F. Youssef  
34, Bd Zerktouni - Casablanca  
Tél: 05 22 27 26 92 / 05 22 27 28 00

Dr ALAOUI F. Youssef  
O. R. L.  
34, Bd. Zerktouni - CASA  
Tél. 27.26.92 - 27.28.00